



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Madame Catherine MAISONNEUVE
Maire
MAIRIE DE VEYRIERES
Le Bourg
15350 VEYRIERES

Nos réf.: CAB24 I42978

Le Conseil régional, le 24 octobre 2024

Madame la Maire, Monsieur le Maire,

Comme vous le savez peut-être, nous avons récemment lancé notre mutuelle régionale, « Ma Mutuelle Région Auvergne-Rhône-Alpes ».

Alors que de plus en plus de Français sont confrontés à une baisse de leur pouvoir d'achat et à une conjoncture économique inquiétante, ils sont nombreux à renoncer à une couverture médicale adaptée et à certains soins. 300 000 habitants de notre région ne disposent d'aucune complémentaire santé, et cette donnée doit tous nous alerter.

C'est pour répondre à cette problématique que nous avons souhaité lancer notre mutuelle régionale. Nous avons donc sollicité plusieurs partenaires afin de proposer à nos habitants une couverture médicale à un tarif avantageux et avec des taux de remboursement attractifs. Celle-ci est ouverte à tous les habitants d'Auvergne-Rhône-Alpes, sans condition de revenu, sans limite d'âge et sans questionnaire médical. Elle doit permettre d'offrir à nos concitoyens une couverture médicale efficace, remboursant notamment les soins les plus coûteux tout en protégeant le pouvoir d'achat de chacun.

Nous sommes en mesure aujourd'hui d'ouvrir notre dispositif aux habitants. Notre offre propose trois niveaux de couverture et une solution dédiée aux étudiants à partir de 20 € par mois ainsi que de nombreux autres avantages.

Toutefois, pour garantir le succès de cette opération, nous avons besoin d'une mobilisation forte des acteurs du territoire, et notamment de vos communes. Nous savons en effet le rôle clef que peuvent jouer vos Mairies et vos CCAS pour déployer notre mutuelle de manière optimale, tant vous êtes au plus près des habitants et de leur quotidien.

Dans ce cadre, nous avons identifié un élu référent par département et nous avons noué un partenariat avec l'Association des Maires de France (AMF). Ces interlocuteurs vont nous permettre de recenser les besoins et d'informer les habitants. Ils sont également à votre disposition pour vous aider, et accompagner chacune des communes et intercommunalités volontaires pour s'engager à nos côtés. Ces dernières bénéficieront dès lors d'actions de sensibilisation, de missions d'information et de nos campagnes de communication.

Plusieurs de vos communes avaient pu lancer, par le passé, des dispositifs semblables et des mutuelles communales. Nous savons donc combien cet enjeu de santé public peut être cher à vos yeux et essentiel pour vos administrés.

Par conséquent, si vous souhaitez vous engager à nos côtés, nous vous invitons à prendre attache avec votre élu référent ou votre AMF départementale, qui pourront vous présenter plus en détails notre convention et notre dispositif. Pour plus d'informations, vous pouvez également contacter les services de la Région à l'adresse suivante : mutuelle@auvergnerrhonealpes.fr.

Ensemble, nous pouvons protéger nos habitants, leur santé et leur pouvoir d'achat.

Nous vous prions de croire, Madame la Maire, Monsieur le Maire, en l'assurance de notre considération distinguée.

Bien à vous,
Fabrice Pannekoucke

Fabrice PANNEKOUCKE

Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes



Laurent WAUQUIEZ

Conseiller Spécial de la Région Auvergne-Rhône-Alpes